



N° BLA/32 - 15 novembre 1961

JUIFS ET MUSULMANS EN TUNISIE

Les problèmes se rapportant au judaïsme et à la présence des Juifs en terre musulmane ne manquent pas d'analogies et de comparaisons suggestives avec les problèmes religieux et socioculturels qui nous intéressent ici, vis-à-vis des musulmans et du monde islamique dans ses aspects très divers. Les Juifs sont souvent au premier plan de l'actualité, ne serait-ce que par l'existence de l'État d'Israël planté dans la chair vive des pays arabo-musulmans. En ce qui concerne l'Afrique du Nord, l'avenir de leur communauté en Algérie suscitent de douloureux débats et des prises de position passionnées¹ ; quant aux Juifs partis en Israël, après l'indépendance de la Tunisie et du Maroc, leur intégration sur la terre de leurs ancêtres ne va pas, on le sait, sans quelques difficultés².

L'émigration des Juifs de Tunisie et du Maroc revêt pour ces jeunes États indépendants une signification ambiguë. On se souvient, en tout cas, qu'un essai de départ clandestin, parmi d'autres, aboutissait, dans la nuit du 10 au 11 janvier 1961, au naufrage d'un yacht, le "Pisces", et à la disparition de quarante ressortissants de la communauté juive marocaine qui avaient tenté l'aventure. Dans le même temps, l'arrivée du président Nasser à Casablanca donnait lieu à quelques manifestations hostiles à cette visite, du moins jugées ainsi par les musulmans. Les déclarations officielles, à l'époque, escamotaient en fait le fond du problème, tandis que le journal "Al Istiqlal" (27/1/61) titrait : "Il n'y a pas de problème juif au Maroc !"³.

C'est à cette occasion que l'hebdomadaire tunisien "Afrique-Action" ouvrait ses pages et son courrier des lecteurs au problème juif en Tunisie.

Depuis l'affaire du "Pisces", des Juifs se demandent si l'engrenage n'est pas déclenché également en Tunisie : adhésion à l'union postale arabe comportant en principe l'interruption des relations postales entre la Tunisie et Israël, discours du président Bourguiba à l'O. N. U. Parlant du sentiment d'injustice et de frustration greffé dans les cœurs arabes, à cause de l'existence de l'État d'Israël et annonçant "une nouvelle Algérie" en Palestine, autre discours, à l'occasion de l'aïd el Kébir, évoquant la même situation, etc... Nous sommes-nous donc trompés ? Demande Rabi, dans son Carnet de Route de l' "Information Juive" (n° 130, mai 1961). Ou bien faut-il définitivement conclure par une note pessimiste : en terre islamique, il n'y a plus d'existence possible pour une communauté juive ?".

¹ Voir en particulier le numéro 127, février 1961, de l' "Information juive" (Organe mensuel du Comité juif algérien d'Études sociales) - le débat "Algérie : quelles garanties ?" dans "La Terre Retrouvée" (Paris) n° 10 du 15/2/61. - "La Condition des Juifs algériens" par Pierre Adda dans Les Libres Opinions, "Le Monde" du 30/3/61 - "Les Juifs d'Algérie dans le combat pour l'indépendance nationale", Fédération de France du F. L. N., "F. L. N. Documents", 1958, etc...

² Voir une bonne mise au point par André Chouraqui "La situation des Juifs-nord-africains dans l'État d'Israël", dans Les Libres Opinions, "Le Monde" du 22/8/59. Sur la situation des Juifs marocains en Israël, voir Emile Touati dans "l'Arche", févr. 1960.

³ Cf. aussi l'article "Les Israélites et la citoyenneté marocaine".

Du côté arabe, le grand muphti de Palestine s'empresse de louer l'attitude du Président Bourguiba à l'égard d'Israël !

D'une façon générale, le problème est, du reste, posé en ces termes par Rabi, dans le même Carnet de Route et à propos du Maroc : "Actuellement, et dans le contexte du conflit Israël-Monde Arabe, l'existence d'une communauté juive est-elle concevable et possible en terre islamique ?" Quant au romancier juif connu, Albert Memmi,⁴ il le formulait d'une façon incisive : "Lorsqu'on a des citoyens juifs, adhérer à la Ligue Arabe, c'est les condamner" ("La Terre Retrouvée" du 15/2/61, p. 4). Pour ce qui regarde les Juifs algériens se voulant Français, l'auteur de "La Statue de Sel" n'hésite pas, là encore, à dire que le problème du destin juif subsiste (ou subsistera dans l'hypothèse de l'Algérie indépendante) : "car enfin, dit-il, voilà des Juifs d'Algérie, restés Français dans un pays arabe et musulman" ("La Terre Retrouvée" du 15/3/61, p. 9, réponse à Emile Touati).

L'hebdomadaire "Afrique-Action" (du 23/1/61) prenait position à partir précisément de l'existence de cet État d'Israël, dont l'œuvre sioniste est une "œuvre de division", disait-il :

"Car, en revendiquant comme des nationaux les Juifs dispersés dans les cinq continents, l'État d'Israël travaille à les arracher aux nations dont ils font partie et dans lesquelles ils sont insérés ou en voie d'intégration, Curieuse façon de servir les Juifs que de vouloir en faire des étrangers dans leur propre pays ! Prétention qui soulève la protestation des Juifs eux-mêmes. Nous ne croyons pas inutile, en effet, de reproduire textuellement une courte nouvelle publiée dans les quotidiens du 11 janvier : (il s'agit d'une déclaration du Président du Conseil américain du Judaïsme, M. Clarence Coleman) "Nous sommes de nationalité américaine. Notre religion est le judaïsme, Notre patrie est les Etats Unis d'Amérique et nous rejetons toute conception selon laquelle les Juifs résidant hors d'Israël sont en exil".

En Tunisie, des Juifs nourrissent les mêmes sentiments que ces Juifs américains, mais, continue le journal, il en est d'autres qui pensent différemment et qu'on ne peut forcer à considérer la Tunisie comme leur patrie. Et pourtant, la politique de la Tunisie indépendante a été sage :

"En accordant à tous les citoyens les mêmes droits et en les astreignant aux mêmes devoirs ; en établissant un statut personnel moderne et unique pour les musulmans et les juifs⁵ ; en supprimant les juridictions rabbiniques comme les juridictions charaïques (musulmanes) ; en substituant à l'ancienne communauté, une association aux attributions strictement culturelles, elle a traduit en actes son attachement indéfectible aux principes de la démocratie et a ouvert largement la voie à une libre intégration de la minorité juive",

Malgré cela, on constate que de nombreux Juifs ne parviennent pas à se délivrer d'une vieille inquiétude. "La tiédeur de leur patriotisme afflige les musulmans, lisons-nous, les irrite et quelquefois les persuade qu'ils ne sont pas des Tunisiens comme eux". Ils paraissent être Tunisiens sous réserve et jusqu'à nouvel ordre. De là peut découler une certaine discrimination de fait, sinon de droit, La libération d'une telle inquiétude doit venir d'un acte de foi dans le pays où les Juifs vivent, dans le peuple tunisien lui-même auquel ils sont mêlés⁶.

⁴ Lire les deux romans de Memmi : "La Statue de Sel" (autobiographie), Paris, Corrèa, 1953, 232 p, et "Agar" (Le Mariage mixte), Paris, Corrèa, 1955, 250 p. cf. "Cahiers Nord-Africains", n° 61, oct/nov. 1957, "Regards sur la littérature maghrébine d'expression française", pp.101-111. Albert Memmi est d'origine tunisienne.

⁵ Le Code tunisien de statut personnel depuis le 1^{er} octobre 1957, s'applique à tout citoyen tunisien, quelle que soit sa confession religieuse (N. D. L. R.)

⁶ Un certain nombre de pratiques discriminatoires étaient signalées lors des événements de Bizerte, en juillet dernier. Le Secrétaire d'État du Ministère de l'Intérieur de la Tunisie aurait répondu au G. P. R. A. (s'inquiétant de ces mesures vexatoires, arguments pour ceux qui pensent qu'un État Arabe ne respecte pas les minorités) que les mesures prises contre les Tunisiens de confession israélite s'expliquaient par le fait que ceux-ci n'avaient pas fourni de volontaires contre Bizerte (Cf. C. I. P. O. n° 337-338 des 17-24 août 1961). Sur la situation "après les événements de Bizerte", voir, sous ce titre, l'article de l' "Information juive" (Alger), n° 132 août-septembre 1961 : l'accent est mis sur les vicissitudes de la coopération culturelle avec la France (les préoccupations culturelles des Juifs amenant, avec d'autres causes, des départs), et sur l'inquiétude venant et des déclarations récentes du président Bourguiba et des déplacements d'activités sur le plan économique.

Le débat était ouvert. Dans "Afrique-Action" du 30/1/61, un Juif, Serge Guetta, banquier, se déclarait bon Tunisien, sans complexe, comme ses compatriotes musulmans. D'aucuns disent que la discrimination découle de la Constitution, elle-même, du fait qu'elle précise que l'Islam est religion d'État⁷, mais, selon cet auteur, des réformes considérables ont été accomplies allant dans le sens d'une plus grande laïcisation des structures. Toutefois, d'autres mesures alimenteraient plutôt les réactions de méfiance respective : le fait de dispenser le Tunisien juif du service militaire, son éloignement de certains postes administratifs, enfin, paradoxalement, la nécessité du "Juif de service", un excès d'égards en somme, qui peut être humiliant et qui "consacre à mon sens la discrimination au lieu de l'atténuer". En ce qui concerne l'État d'Israël, M. Guetta n'hésite pas à écrire : "Il faut admettre et déclarer nettement que les problèmes d'Israël ne nous regardent absolument pas. La Tunisie peut adhérer à la Ligue Arabe, ou reconnaître l'État d'Israël, c'est une affaire de politique étrangère, qui ne devrait avoir aucune incidence sur notre condition de citoyen". Et l'auteur pense pour sa part que l'avenir de la minorité juive dépend d'abord d'elle-même ; il reconnaît cependant que les Juifs ont une tendance dangereuse à faire confiance en un homme (le président Bourguiba) et non pas en l'avenir du pays.

Albert Memmi, tout en affirmant vigoureusement quant à lui la spécificité et la personnalité des Juifs, différents sociologiquement des Français, des Marocains ou des Tunisiens, estime aussi que la solution du problème consiste en ceci :

"Vivant dans un pays donné, le Juif a le devoir absolu de jouer le jeu, quel qu'il soit, et d'être un citoyen honnête et discipliné" ("La Terre Retrouvée" 15/2/61, Débats).

"Je le dis souvent aux Juifs tunisiens, continue le romancier ; si vous choisissez de vivre en France et que les Français veuillent bien vous accueillir, devenez Français. Ne faites pas un ghetto supplémentaire, demandez la naturalisation tout de suite et soyez un bon citoyen français ; payez vos impôts et envoyez vos fils au service militaire. Si vous choisissez de rester en Tunisie vous n'avez pas à représenter la France, ce n'est pas votre rôle, Soyez des Tunisiens, jouez le jeu".

Encore faut-il que la population arabe accepte aussi de jouer ce jeu avec les Juifs ! C'est ce que faisaient remarquer à M. Memmi de jeunes étudiants juifs, à Paris, au cours d'un débat en 1957, "Si elle n'accepte pas, c'est très simple : que les Juifs partent" répond le conférencier. Dans le cas où on ne les laisse pas partir, il faut qu'il y ait une politique juive de départ. Telle est l'opinion d'Albert Memmi, qui, militant contre tout ghetto, n'en revendique pas moins la reconnaissance de la personnalité juive, A vrai dire, M. Memmi n'a cependant pas l'habitude de préciser et de décrire les différences et les spécifications juives. Ses objecteurs ne se font pas faute de le lui dire, d'ailleurs. Mais peut-être, comme le montre notre auteur, ceci consiste-t-il avant tout à ne plus se contenter d'une vieille "politique de la survivance" et à ne pas se résigner à voir son sort entièrement réglé par les autres. Il y a là comme une dialectique entre l'affirmation d'une bonne volonté de base à jouer le jeu du vrai et honnête citoyen dans le pays où l'on vit et la reconnaissance d'une dignité élémentaire, d'une marge de liberté indispensable à tout être humain par laquelle il peut s'affirmer lui-même à la fois semblable aux autres et en même temps ayant des valeurs spécifiques.

Comment faire l'intégration des Juifs en Tunisie ?

Ceux qui répondent à cette question signalent, d'une façon générale, le sentiment d'inquiétude, la peur et la méfiance qui étreignent les cœurs juifs. "Je me demande, dit une lectrice, si cette peur absurde, mais si intense, ce sentiment d'isolement et d'impuissance qui saisissent le Juif devant une foule musulmane sont seulement dus à ses propres préjugés. Les musulmans ont eux aussi autant de préjugés que les Juifs - leur "irritation" mise à part. Un autre écrit que chaque fois que les Juifs ont voulu s'assimiler à un pays, il leur est arrivé des catastrophes et cela remonte à des millénaires. Toute leur histoire a été une suite de persécutions. ("Afrique-Action" du 30/1/61).

"Il y a quand même un racisme. Je ne crois pas, dit un Juif, que cette discrimination vienne seulement de l'inquiétude des Juifs". "Le racisme juif est inexplicable, écrit une Juive : c'est une sorte d'atavisme". Un autre, qui est instituteur, tout à fait en confiance avec ses petits élèves musulmans, livre les réflexions de ceux-ci : "On n'arrive pas à croire que vous êtes Juif", comme si, dit-il, j'avais une tare originelle.

⁷ COMPRENDRE, série blanche, n° 15 du 22/12/53, "Spirituel et Temporel en Tunisie - Islam, religion d'État"

Pour faire tomber les préjugés, il faut se connaître. Or, à "Tunis", même maintenant, lit-on, une jeune fille juive ne peut pas être l'amie d'un arabe - à moins qu'il ne soit "arrivé" : on vit chez "eux". De part et d'autre, c'est la méfiance, à cause de l'absence de contacts humains et de fréquentations. Telle serait une des raisons les plus importantes de la difficulté à enrayer la méfiance, "J'ai vu écrit un lecteur, dans un bal à Sousse, des danseurs israéliens se barricader au moyen de tables pour empêcher les jeunes musulmans de faire danser les filles juives. De leur côté, les musulmans n'arrivent pas à se débarrasser d'un relent de défiance héréditaire et négative" ("Afrique-Action" du 6/2/61). Une étudiante musulmane se livre à une auto-critique sincère :

... Si nous voulons être objectifs et sincères avec nous-mêmes, les Tunisiens ne sont pas moins racistes que les autres peuples. Faites une enquête parmi les Tunisiens musulmans et demandez-leur : Accepterez-vous que votre enfant épouse un noir ou une noire ? Ou un Juif ou une Juive ? (de même d'ailleurs pour un père juif). Posez la même question à l'enfant lui-même ! Il poussera de hauts cris. Pour que nous ne soyons plus racistes, il faut éduquer tout le peuple tunisien dans ce sens, car un peuple raciste est un peuple qui n'est ni mûr, ni évolué" ("Afrique-Action" du 22/5/61).

Il n'est pas jusqu'à un enfant (11 ans) qui écrit :

"Musulmanes, Juives et Chrétiennes, nous fréquentons la même classe, nous sommes de très bonnes camarades. Mon cousin adoptif est noir, il a 12 ans il est très gentil, je l'aime beaucoup. Je ne suis pas raciste. Et pourtant s'il me demandait en mariage, je ne pourrais pas accepter. Que voulez-vous ? C'est la loi de la nature" ("Afrique-Action" du 29/5/61).

Ils ont encore le temps !... Et pourtant, ces enfants eux-mêmes ne sont pas épargnés. Un musulman, qui se dit fréquentant les Juifs, décrit ainsi tel petit fait dont il a été témoin place Bab-Carthagène, "Je passais sur cette place, dit-il, quand j'entendis un petit garçon juif crier à un autre qui parlait à des petits musulmans : "Tu vas voir, je vais dire au "maestro" que tu parles à des "mechlems", il te tuera". "A mon avis, conclue-t-il, il faut penser musulman ou juif dans la mosquée ou la synagogue, mais en dehors et dans l'intérêt de tous, il faut être simplement Tunisien" ("Afrique-Action" du 13/2/61),

Peur, méfiance, préjugés, racisme, à cela s'ajoute la fausse propagande d'Israël signalée par les lettres du Courrier des Lecteurs. Et cependant, les différences existent réellement. Un musulman écrit : "Rares sont les Israélites qui daignent parler l'arabe ou qui manifestent leur sympathie et leur fierté pour tout ce qui est coutume, folklore ou vie typiquement tunisienne". Le problème juif, sous tous ses aspects, c'est pour un autre musulman,

"avant tout "une situation sociale" qui se manifeste sur le plan écologique par l'existence du ghetto au sein de la ville. Sur le plan économique, on constate que les Juifs sont rarement des ouvriers ou des paysans, Ils sont presque tous dans le secteur tertiaire qui est considéré par la majorité de la population comme un secteur non productif, un secteur parasitaire. Sur le plan éthique et sur le plan religieux on constate l'existence d'une sorte de sous culture au sein de la culture spécifiquement nationale" ("Afrique-Action" du 30/1/61).

Un autre est optimiste : "A part la religion, tout nous est commun ; nous avons pendant des siècles été éduqués de la même façon ; nous avons la même tournure d'esprit, le même comportement devant les obstacles et les mêmes réactions instinctives, La minorité israélienne n'a pas à s'intégrer dans la Nation tunisienne. Elle est la nation tunisienne", Tout cela est quand même bien vite dit ; de même que M. Guetta, banquier, pouvait se permettre de parler des "séquelles d'un passé révolu" et d'avoir confiance dans l'avenir. Mais que dire de ceux qui ne sont pas banquiers ?

"A part la religion" écrit donc un lecteur, tandis qu'un Juif livrait au cours d'un débat : "Un Juif athée reste juridiquement Juif et ne peut actuellement être considéré comme un Tunisien "à part entière"... Même athée on ne peut pas cesser d'être Juif. L'intégration n'est possible que si elle englobe toute la communauté juive". Nous avons vu cependant qu'en ce qui concerne le statut personnel, le Juif est assimilé à n'importe quel autre Tunisien, quelle que soit sa religion.

Quant à la communauté, un musulman écrivait, lui : "Nous souhaitons voir disparaître le mot "communauté" dans un siècle où seul est considéré l'homme en tant qu'élément de la nation" ("Afrique-Action" du 6/2/61).

Nous en arrivons en fin de compte à un problème fondamental ici, comme du reste pour ce qui se rapporte au monde musulman, celui de la non-distinction entre le spirituel et le temporel. Bien des nuances sont à apporter selon les pays musulmans et selon les communautés juives, certes, mais ce problème existe réellement à la base de bien des difficultés, Un Juif écrit ("Afrique-Action" du 30/1/61) :

"Tous les Juifs du monde, à l'exception peut être des Juifs d'Amérique et de France, se considèrent comme une nation. Ils ne font pas cette séparation : religion-nationalité. Pour tous les Juifs du monde la création de l'Etat d'Israël a été une espèce de salut".

Une musulmane estimait qu'il n'y avait pour les Juifs que deux solutions possibles :

"Soit émigrer en Israël, soit considérer que le judaïsme est une religion et renoncer par cela même à la nation israélienne et s'intégrer complètement. Or cette intégration s'est révélée assez difficile du fait même que non seulement il y a toujours cet appel d'Israël, mais il y a aussi une certaine méfiance des musulmans due au fait que beaucoup de Juifs tunisiens se sont fait Français. Il y a des détails tels que les prénoms typiquement français qui les éloignent aussi de la communauté.

"Il faudrait qu'il y ait une intégration sur tous les plans. Dans la constitution tunisienne, le Président de la République doit être musulman. En tant que musulmane, j'estime que la question n'aurait pas dû se poser... "

La solution pour réaliser l'intégration ? La fréquentation des Juifs et des musulmans à l'école primaire, continuée au collège, puis à l'université et au bureau, dit l'un. Mais cette école primaire sera-t-elle une école musulmane ou une école "laïque" ? Ce n'est pas pour rien que les guides de la communauté juive entendent relever le prestige de l'école (juive) comme un des moyens primordiaux pour ralentir la "déjudaïsation"⁸. Jouer le jeu loyalement dans le pays où l'on vit est peut-être facile pour un Juif athée, cela l'est beaucoup moins pour un Juif religieux. "Tant qu'il y aura des Juifs, ils resteront le cas de conscience de l'humanité" disait un Juif religieux algérien, M. Askenazy, au cours d'un débat sur "les Juifs vus par les autres", au Cercle Ouvert, à Paris le 13 novembre 1956. "Je ne crois pas, disait à ce même débat le Dr. Scherr, président des Etudiants juifs, que la solution soit la disparition de toutes les religions"⁹ beaucoup de gens sont croyants et il y a des réalités dans la foi qu'on ne peut détruire".

En fin de compte, pour les Juifs comme pour nombre de musulmans, c'est le temps de l'affrontement avec la laïcisation, la désacralisation et la profanation du monde. La religion peut-elle devenir une affaire purement privée ? Qui est Juif et qui ne l'est pas ? Celui qui ne croit pas au ciel l'est-il autant que celui qui y croit ? Qu'est-ce qui marque sa personnalité ? On connaît les controverses survenues en Israël à propos précisément de la définition du terme "Juif"¹⁰. On sait aussi que l'on peut se dire "Juif" (et "musulman") de bien des façons... "Il y a donc apparemment, écrit le Père Démann dans son beau livre"¹¹, plusieurs manières d'être Juif sans que cela empêche l'ensemble des Juifs de constituer une entité dont la cohésion, la permanence, la "personnalité" s'imposent avec une vigueur extraordinaire".

Ces aperçus sont bien fragmentaires ; ils nous montrent néanmoins que pour un Juif il n'est pas simple de rester soi-même, Athée, même pas circoncis et même né d'une mère non-juive, un Juif

⁸ Voir par exemple Lucien Lazare, "Judaïsme et Synagogue", dans l' "Information Juive", n° 130 du 11 mai 1961

⁹ Ceci contre les positions prises par l'écrivain algérien Kateb Yacine parlant des Juifs algériens et par un autre interlocuteur se déclarant Juif athée (N. D. L. R.)

¹⁰ Cf. "Proche-Orient Chrétien", t. III. fasc. II avril-juin 1953 ; t. X, fasc. I, janvier-mars 1960 ; t. X, fasc. II, avril-juin 1960 ; t. XI, fasc. II, avril-juin 1961 ; André Chouraqui dans "Evidences", n° 65, juin-juillet 1957.

¹¹ "Les Juifs" - Foi et Destinée, Paris, Fayard, Coll. "Je sais, je crois", n°134, 1961, 109 p.

se sent encore et est encore considéré comme "Juif" par ses coreligionnaires, si l'on peut dire. Analogiquement, athée, mais avec un prénom arabe, un "musulman" se sent solidaire de la communauté musulmane, Et cela nous suffit, du reste, pour comprendre que nos concepts occidentaux de "communauté", "nation", "religion", etc... sont bien inadéquats pour exprimer ces réalités sociologiques du monde musulman et du judaïsme.



S. M. A. Comprendre 20, rue du Printemps PARIS C. C. P. : 15 263 74
--